

# Formation

## AVIRON

### en contrat d'apprentissage

DEJEPS

Perfectionnement Sportif Aviron



**CREPS**

Auvergne-Rhône-Alpes  
— Vichy



#### Objectifs de la formation et compétences associées

- Préparer les compétiteurs
- Encadrer les séances de perfectionnement au sol et en bateau
- Participer à l'organisation et au fonctionnement de la structure
- Conduire des actions de formation de cadres

#### Formation complémentaire

- Possibilité de préparer, en plus du DEJEPS, le permis BE (remorque)



#### Contrat d'apprentissage : un dispositif attractif

- Recruter un salarié motivé, opérationnel et formé à vos méthodes pour renforcer votre équipe et développer votre activité
- **Formation prise en charge** intégralement et automatiquement par l'OPCO AFDAS (pour les employeurs du secteur privé)
- **Rémunération de 433 € à 1 603 €** (suivant l'âge de l'apprenti ; de 17 à 29 ans)
- **Application de la réduction générale de cotisations sociales**
- **Aide Exceptionnelle à l'Apprentissage de 8 000 €** si le contrat est **signé avant le 30/06/22**
- Accompagnement à la prise de décision par le CFA : informations pratiques, simulation financière, établissement du contrat d'apprentissage et formalités administratives
- **Exemple coût employeur pour le recrutement d'un apprenti de 18 ans sur 20 mois** : 14 960 € de rémunération chargée, 8 000 € d'Aide Exceptionnelle Apprentissage => **reste à charge de 6 960 €** sur 20 mois, soit un **coût mensuel de 348 €**



#### Demande d'informations et contacts

- Vous souhaitez connaître le coût réel de recrutement d'un apprenti sur votre structure ? Remplissez notre formulaire ! [www.cfa-adasa.com/simulation-apprenti/](http://www.cfa-adasa.com/simulation-apprenti/) ou 04 73 30 23 65
- Pour toute information sur la formation, contactez Mme Ophélie SIMON, responsable des formations Aviron : [ophelie.simon@creps-vichy.sports.gouv.fr](mailto:ophelie.simon@creps-vichy.sports.gouv.fr) ou 04 70 59 52 91